

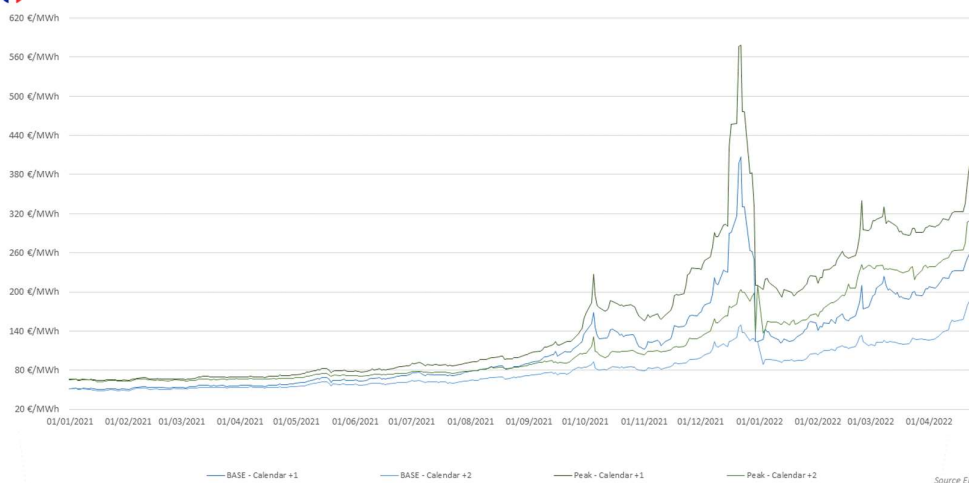
Infolettre n°3 – Groupement d'achat d'énergies



ACTUALITES – MARCHÉ DE L'ENERGIE

MAI 2022

Evolution des cotations journalières des produits Calendar +1 et +2 depuis le 1^{er} janvier 2021



La fin d'année 2021 a été marquée par une hausse spectaculaire du prix des énergies s'expliquant principalement par la relance économique faisant suite aux confinements successifs.

En effet, la forte et soudaine demande en énergie a généré une importante tension sur les marchés qui a elle-même entraînée une hausse continue des tarifs, jusqu'à atteindre des montants encore inimaginables quelques mois auparavant. En un an, le prix d'un Mégawattheure d'électricité sur le marché de gros a été multiplié par huit passant de 51,5 à 407,5€/MWh pour le produit annuel.

Si le changement d'année laissait entrevoir une amélioration des

cours, le conflit en Ukraine est venu perturber un marché déjà fortement tendu et a entraîné une augmentation continue du prix de l'électricité depuis le 1^{er} janvier 2022. D'autres facteurs y sont également imputables parmi lesquels un niveau de disponibilité constaté de la ressource nucléaire au plus bas, comparativement aux 30 dernières années. Face à de grandes incertitudes concernant les évolutions des cours à venir et une absence de signaux pouvant laisser croire à un retour à la normale, les élus ont fait le choix d'une stratégie « en bon père de famille » en sécurisant 50% des besoins en électricité du groupement pour l'année 2023.

Le marché de gros de l'électricité désigne le marché sur lequel l'électricité est négociée avant d'être livrée aux clients finaux. On retrouve sur ce marché plusieurs types de produits en fonction de la période pour laquelle on souhaite acheter de l'électricité (année N+1, N+2, ...)

Les produits Calendar +1 correspondent aux achats d'électricité pour l'année suivante et les produits Calendar +2 aux achats d'électricité pour l'année N+2.

LE GROUPEMENT VOUS INFORME

- ✓ La CSPE, composante de votre facture d'électricité, a été abaissée de 22,5€/MWh, à 1 ou 0,5€/MWh selon votre profil de consommation.
- ✓ La répercussion des 20 TWh d'ARENH additionnel sera visible sur vos factures au courant de l'été
- ✓ Les pièces des marchés sont intégrées sur l'outil Deepki MET dans l'onglet « documents » (se rapprocher de votre SDE pour toutes vos interrogations en lien avec l'outil)
- ✓ Les modèles d'ordre de service disponibles sur Deepki MET, sont à envoyer au fournisseur titulaire du lot concerné une fois complétés
 - edf-sudouest-41@edf.fr Electricité (Lot 1/Lot 2)
 - support.technique@mail.totalenergies.fr Gaz (Lot 4)
- ✓ Au 1^{er} Avril nous avons basculé en saison basse, les prix unitaires, bien que demeurant élevés, sont bien inférieurs à ceux appliqués en saison haute

LE MOT DE VOTRE SDE



Eco énergie tertiaire est une obligation réglementaire qui impose une réduction progressive des consommations d'énergies des bâtiments tertiaires de plus de 1000m².



Bâtiment

d'une surface égale ou supérieure à 1 000 m² exclusivement alloué à un usage tertiaire.



Toutes parties d'un bâtiment

à usage mixte hébergeant des activités tertiaires et dont le cumul des surfaces est égal ou supérieur à 1 000 m².



Tout ensemble de bâtiments

situés sur une même unité foncière ou sur un même site dès lors que ces bâtiments hébergent des activités tertiaires sur une surface cumulée égale ou supérieure à 1 000 m².

Au titre de votre appartenance au groupement d'achats, le SDE65 vous accompagne dans l'identification de votre patrimoine assujéti et la déclaration réglementaire de vos données dont **les premières échéances sont fixées à septembre 2022.**

Les 11 syndicats pilotes du groupement d'achat d'énergie :

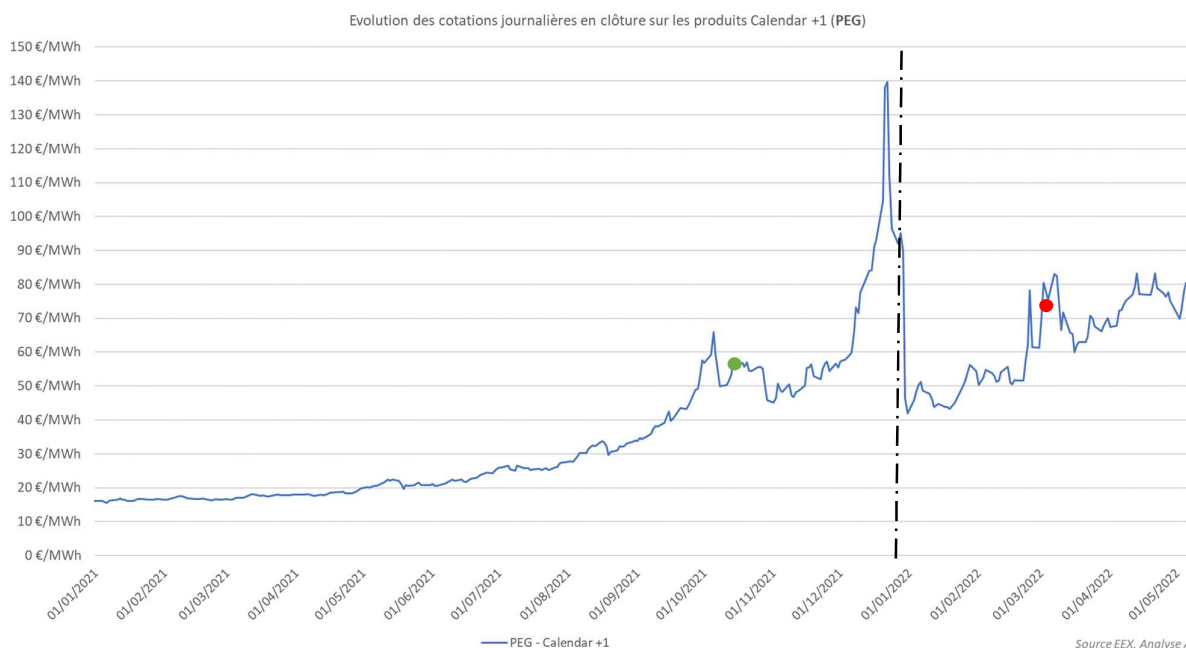


ELECTRICITE - COUVERTURE DES BESOINS 2023



Date de couverture base 2023 non éligible à l'ARENH	Prix obtenu	Volume de couverture	Prix base 2022 non éligible à l'ARENH
23/03/2022	● 193,52€/MWh	30%	● 136€/MWh
25/04/2022	● 263,52€/MWh	20%	

GAZ - COUVERTURE DES BESOINS EN 2023



Date de couverture PEG 2023	Prix obtenu	Volume de couverture	Prix PEG 2022
24/03/2022	● 74,70€/MWh	30%	● 68,85€/MWh